

## Entreprise : L'OCP bientôt en Bourse

13/01/2009

Le deal porte sur une ouverture du capital de l'OCP au profit de la BCP à travers une augmentation de capital de 5 milliards de DH, soit 5,88%. La BCP réserve pour sa part 1 milliard de DH à l'OCP, là aussi sous forme d'augmentation de capital, soit 6,62%. Cette opération a été finalisée sur la base de valorisation de 100 milliards de DH pour l'OCP et 15 milliards pour la BCP en capitalisation boursière. Le montage de l'opération a été confié aux banques d'affaires JP Morgan, Upline corporate Finance et le cabinet d'avocat Naciri Gide Loyrette Nouel.

L'autre fait marquant, c'est que cette alliance sera suivie de l'introduction en Bourse d'une partie du capital de l'OCP. Abdellatif Loudyi, secrétaire général du ministère des Finances, a inscrit cette opération dans le moyen terme, «en fonction du déploiement de la stratégie du groupe». Cependant, le calendrier pourrait s'accélérer. En effet, il y a de fortes chances que l'introduction se réalise au cours de cette année. «D'autant qu'on n'aura pas besoin de faire adopter une loi, puisque l'Etat y restera l'actionnaire majoritaire», ajoute une source proche du dossier. Une chose est sûre, et Mustapha Terrab y tient énormément: l'introduction en Bourse accordera la priorité au personnel du groupe.

Pour l'OCP, l'adossement à un grand groupe bancaire lui permet d'accélérer le rythme de ses investissements étalés sur une période allant jusqu'à 2020. Son président qualifie l'opération de «première transaction de référence pour l'avenir». D'ailleurs, il a dû préciser qu'il s'agit d'une augmentation de capital et non de cession lors de la conférence de presse conjointe ayant suivi la signature.

Ce partenariat stratégique renforce et accélère la mise en œuvre de la stratégie du groupe. D'abord il met à sa disposition 5 milliards de DH de trésorerie, correspondant au ticket d'entrée de la BCP. Ensuite, il y a les effets de leviers futurs découlant des synergies qui vont être offertes par le nouveau partenaire. La banque pourra en effet accompagner le développement de l'OCP à l'international dans notamment les acquisitions et les joint-ventures.

Pour ses promoteurs, le but de ce partenariat est de conforter la position du groupe comme un leader mondial des phosphates. C'est aussi un signal donné aux investisseurs étrangers à un moment où la crise internationale se traduit par une baisse de la demande et des prix. La crise a impacté les prix des phosphates mais Terrab se veut rassurant.

«En 2009, nous réaliserons les objectifs du business plan puisque la crise a été anticipée», a-t-il martelé. Il a d'ailleurs rappelé que 16 candidats investisseurs ont répondu positivement. Ils sont américains, européens, chinois, indiens... et tous ont demandé des financements locaux.

D'un autre côté, le partenariat avec le phosphatier permet à la BCP de répondre à ses appétits de croissance. Appétits réitérés depuis l'arrivée de Mohamed Benchaâboun. Ce dernier confirme d'ores et déjà sa volonté d'accompagner le plan de développement de l'OCP et de contribuer à la réalisation du hub de Jorf Lasfar spécialisé dans la valorisation des phosphates, via le financement des co-investisseurs étrangers.

Avec ce partenariat, la BCP aura-t-elle le monopole des activités financières du groupe OCP? Mustapha Terrab s'en défend. Le pacte d'actionnaire insiste sur la compétitivité. «Vu la taille de l'OCP, nous ferons appel à tous les intervenants du secteur bancaire», souligne-t-il.

Pipe-lines OCP: Les appels d'offres en janvier

Pour le transport des phosphates, l'OCP a opté pour la réalisation de deux pipe-lines. Le premier va de



Khouribga à Jorf Lasfar; le second des réserves de Benguerir à la 2e plateforme de Safi. Les appels d'offres pour la construction de ces deux pipe-lines seront lancés courant janvier. Le coût de chaque pipe-line s'élève à 400 millions de dollars. L'ONCF devra se concentrer sur d'autres créneaux comme notamment le transport d'autres produits énergétiques, indique Loudyi.

Mohamed CHAOUI

Source : L'Economiste

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1961>